

# OPEN JEUNES MOUCHE

**SAMEDI 4 & DIMANCHE  
5 MARS 2023**

**Sur les communes  
de Saint-Agrève et  
de Saint-Sauveur-de-  
Montagut**



Chers jeunes,

Le GPS Ardèche, en partenariat avec la FFPS, la Fédération de pêche de l'Ardèche, Le Lac de Véron et l'AAPPMA de l'Eyrieux au Rhône, ont le plaisir de vous accueillir pour l'open jeunes mouche qui se déroulera les samedi 4 mars et dimanche 5 mars 2023. Cet open a pour but de réunir les jeunes pour un week-end de partage, d'échange autour de la pêche à la mouche et revue des différentes pratiques pour le lac et la rivière.

Cet open est ouvert aux jeunes de 12 ans à 18 ans. Nous accueillerons 24 participants au maximum.

En espérant vous voir nombreux !

---

Programme du week-end :

**Vendredi :**

Accueil des participants au Lac de Véron à Saint-Agrève (07) à partir de 19h00 et repas

**Samedi :**

7h00 : Petit déjeuner

8h00 : Départ du groupe B pour la rivière à Saint sauveur de Montagut

9h00 : Début de la pêche pour le groupe A sur le Lac de Véron

        Début de la pêche pour le groupe B sur la rivière Eyrieux à Saint-Sauveur-de-Montagut

12h00 : Fin de la pêche pour les deux groupes et retour du groupe B au Lac de Véron.

12h00-14h00 : Pause repas

14h00 : Départ du groupe A pour la rivière à Saint-Sauveur-de-Montagut

15h00 : Début de la pêche pour le groupe A sur la rivière Eyrieux à Saint-Sauveur-de-Montagut

        Début de la pêche pour le groupe B sur le Lac de Véron

18h00 : Fin de la pêche pour les deux groupes et retour du groupe A au lac de Véron

20h30 : Repas

**Dimanche :**

7h00 : Petit déjeuner

8h00 : Épreuve de montage de mouche pour le groupe A

        Épreuve de casting pour le groupe B

10h00 : Épreuve de montage de mouche pour le groupe B

        Épreuve de casting pour le groupe A

12h30 : Repas et clôture du week-end

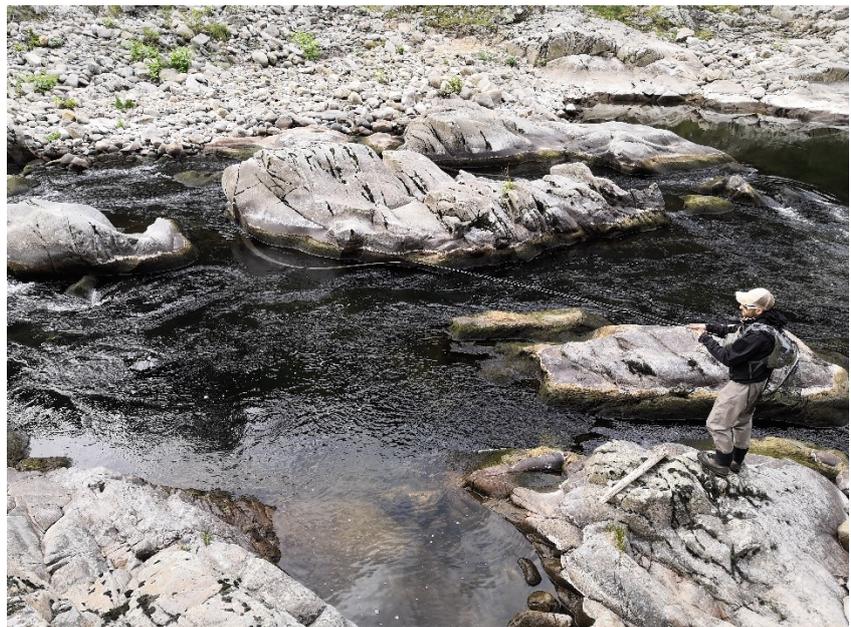
## Le lac de Véron

Le lac est situé à 1028 mètres d'altitude sur la commune de Saint-Agrève. Il est peuplé essentiellement des truites farios, arc-en-ciel et gold. Sa profondeur varie de 1,50 à 6 mètres.



## L'Eyrieux

La pêche se fera sur le no-kill de Saint-Sauveur-De-Montagut où l'on retrouve une petite population de truites autochtones ainsi que des arcs-en-ciel issues d'empoissonnements réguliers. Il s'agit d'un open, il n'y aura donc pas de postes définis.



## Le casting

### Épreuve de casting « distance » :

Le but de cette épreuve est de lancer le plus loin possible durant 2 minutes en position debout.

**Matériel :** une canne de 8' à 11' montée avec une soie flottante d'un seul tenant et avec un bas de ligne dégressif de 4 m maximum terminé par une pointe en fil de diamètre inférieur ou égal à 0,20 mm.

### Épreuve de casting « précision » :

Un parcours terrestre sera aménagé et comportera 5 postes et des cibles circulaires d'un diamètre compris entre 0,6 m et 0,8 m. Les postes seront balisés à l'aide de piquets ou de « rubalises ».

Cinq postes sont définis avec des distances et des gestes imposés :

- Poste 1 : cible à 7 m lancer libre
- Poste 2 : cible à 8 m lancer « mauvaise main »
- Poste 3 : cible à 9 m lancer revers
- Poste 4 : cible à 10 m lancer roulé
- Poste 5 : cible à 11 m lancer libre

Les participants seront chronométrés et devront accomplir deux posés par cible. A l'issue des 10 lancers, un score sera établi sur 100 points. En cas d'égalité, les participants seront départagés en fonction du temps réalisé.

#### Attribution des points :

- 10 points si la mouche touche ou arrive dans le cerceau
- 5 points si la mouche tombe après le cerceau et est dans l'axe de ce dernier

**Matériel :** canne de 8' à 11' montée avec une soie flottante avec un bas de ligne dégressif de 4 m maximum composé d'une pointe en fil de diamètre inférieur ou égal à 0,20 mm

# **Le montage**

Les participants auront 20 minutes pour réaliser chaque mouche. Seuls les hameçons seront fournis par l'organisation.

## **Les mouches rivières :**

**Mouche 1** : Nympe Pheasant Tail à bille sur hameçon droit, taille 14

**Mouche 2** : Cul de canard sur hameçon droit, taille 14

## **Les mouches réservoirs :**

**Mouche 3** : Streamer sur hameçon droit, taille 12

**Mouche 4** : Chiro sur hameçon caddis, taille 12

## **Base de notation :**

- Aspect général sur 20 points
- Choix des matériaux sur 20 points
- Technicité de montage sur 20 points
- Pêchabilité de la mouche sur 40 points

## Les repas

**Vendredi soir** : Lasagnes, salade verte

**Petit déjeuner** : brioche, chocolat chaud, café, jus

**Samedi midi** : Panier repas (sandwich, barre de céréales, pomme, bouteille d'eau)

**Samedi soir** : Chili con carne, riz

**Dimanche midi** : Plateau de charcuteries et de fromages locaux

### Listes d'hébergements possibles :

- Office du tourisme de Saint-Agrève : [ici](#)
- Camping de Devesset : [ici](#)

## Fiche d'inscription

Nous avons fait le choix de proposer ce week-end au prix de 40 euros.

**Ce prix comporte les droits de pêche et l'ensemble des repas pour les jeunes.**

**(Permis journalier Ardèche inclus)**

Pour réserver merci de prendre votre billet sur la billetterie de la FFPS et de régler les frais :

Nous demanderons aux accompagnateurs de payer 15 euros par personne et par repas s'ils souhaitent partager les repas avec le groupe.

Le règlement des repas des accompagnateurs doit se faire à l'ordre du GPS Ardèche.

Merci également de remplir le coupon d'inscription ainsi que l'autorisation parentale et de les renvoyer par mail ([gpsardeche@gmail.com](mailto:gpsardeche@gmail.com)) ou voie postale (Bertrand SIMON – 34 boulevard de la Corniche – 07200 Aubenas) avant **le 24 février 2023**.

---

### Coupon d'inscription

Nom du participant : .....

Prénom du participant : .....

Club du participant : .....

Numéro de licence : .....

Numéro de téléphone : .....

Numéro de téléphone en cas d'urgence : .....

Réservations des repas pour les accompagnateurs :

	Nombre de repas	Total
Repas du vendredi soir 15 €		..... €
Repas du samedi midi 15 €		..... €
Repas du samedi soir 15 €		.....€
Repas du dimanche midi 15 €		..... €
Total		..... €



# GPS ARDÈCHE : autorisation parentale

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

AGISSANT EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ENFANT MINEUR :

Nom et prénom :

né le :

Autorise mon enfant :

- à participer au week-end Open jeunes mouches du 4 et 5 mars 2023
- à être pris en photo
- à être véhiculé par un tiers.

Certifie qu'il est couvert par une assurance pour l'activité qu'il exerce lors de ces sorties.

Renonce à rechercher la responsabilité du club organisateur en cas d'éventuelle accidents ou de dommages quel qu'ils soient pouvant survenir au cours de ce week-end

Date :

**Signature du responsable légal :**

(Précédé de la mention lu et approuvé)